



Conakry, le 23 MAI 2024

LE DIRECTEUR GENERAL

A

Monsieur le Directeur Général de
l'Agence Guinéenne d'Exécution
des Travaux d'Intérêt Public
pour l'Emploi (AGETIPE)

- CONAKRY -

N° 0133 /MEF/DGCMP/DAGAS/SAG/2024

Objet : Avis de Non Objection (ANO) sur le projet de contrat relatif à la réalisation de la mission d'études de faisabilité pour la mise en place d'incubateurs d'entreprises Agro-Sylvo-Pastorales et Halieutiques en Guinée.

Monsieur le Directeur Général,

J'accuse réception de votre courrier N° 0061/AGETIPE/DG/DGA/PRMP/2024 du 03 Mai 2024, par lequel vous avez bien voulu me transmettre, pour Avis de Non Objection (ANO), le projet de contrat cité en objet.

Après examen par mes services techniques du document transmis et conformément aux dispositions de l'article 15 du Code des Marchés Publics, je vous informe que la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics (DGCMP) n'a pas d'objection sur le contenu dudit projet de contrat.

Veuillez recevoir, Monsieur le Directeur Général, l'expression de ma franche collaboration.


Mohamed DIALLO

